

Admission 2022

MONITEUR EDUCATEUR

-

TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ

Lundi 28 mars 2022
14h à 16h30

Durée de l'épreuve : 2h30

I. Compréhension de texte : (4 points)

Expliquer l'expression :

- « utilité sociale »
- « épanouissement professionnel »

II. Maîtrise de la langue / Vocabulaire (4 points)

Donnez la définition des mots ou expressions suivants :

- « colocation »
- « les compétences de chacun »
- « actions de citoyenneté »
- « travail d'appropriation »

III. Travail d'argumentation (12 points)

A partir du texte et de votre réflexion personnelle, en quoi ces modes d'habitat inclusif permettent aux personnes en situation de handicap d'être actrices de leur vie ?

Possibilité d'ôter jusqu'à 2 points selon le barème suivant :

Orthographe : 0.5 points

Syntaxe : 0.5 points

Présentation : 0.5 points

Clarté des propos : 0.5 points

Aucune feuille de brouillon ne sera acceptée.

REPORTAGE

Vivre et travailler en petit collectif

Croisement de regards entre usagers et travailleurs sociaux, dans une maison gérée par l'association Club des Six dans le Var et une maison partagée Simon de Cyrène à Angers.

« J'AI EU un accident de voiture qui a failli être mortel, mais je m'en suis sortie. »

Amandine Biale, 32 ans, décrit la vie qui bascule : le temps long passé en centre de soins, puis en établissement, l'envie de le quitter pour reprendre une vie aussi normale que possible. En 2016, elle intègre la villa Sabrina, une maison créée en 2014 par l'association Club des Six, destinée à six personnes cérébro-lésées et qui s'inspire du concept de la « maison des quatre » créée à la fin des années 90 par l'Association de familles de traumatisés crâniens et de cérébro-lésés (AFTC) de Gironde, puis développée en France. Le nom de la maison, situé à la Croix Valmer dans le Var, fait référence à Sabrina Cantzler, une des colocataires. C'est sa sœur, Maïlys Cantzler, secrétaire générale adjointe de l'Union nationale des AFTC (UNAFTC), qui a porté le projet. « Lors de son accident en 1999, mon père m'a demandé d'être sa tutrice. J'ai accepté en pensant immédiatement à la suite :

il n'était pas envisageable pour elle de rester en établissement, ni de vivre seule. Son handicap nécessite une aide humaine 24 heures sur 24, alors que ses heures de prestation de compensation du handicap se limitent à 6 heures par jour. »

À la villa Sabrina, 400 m², chaque colocataire a son appartement et bénéficie des parties communes : salon, salle à manger, cuisine. Une équipe de huit salariés – auxiliaires de vie, aide médico-psychologique, aide-soignante – se relaient chaque jour sous la houlette de Clara Selva, éducatrice spécialisée et coordinatrice. « Quand j'arrive le matin, je fais le tour des chambres, je vérifie si tous les colocataires ont passé une bonne nuit, puis je m'occupe de l'organisation de la journée : les réunions avec l'équipe, le projet de chacun, la gestion du budget. » Les petits déjeuners sont échelonnés, les repas pris ensemble : les menus sont élaborés par un professionnel et Amandine, diététicienne de métier. « Nous nous appuyons sur les compétences de chacun pour les valoriser », décrit Clara Selva.

Plus près des projets de vie

Le projet individuel est évalué tous les six mois. L'un des habitants, passionné par les plantes, voulait devenir agriculteur : accompagné d'un professionnel, il se rend une heure et demie par semaine dans une pépinière. Sabrina participe à des activités en crèche avec un groupe d'enfants. « J'adore ça », confie-t-elle. Amandine, de son côté, souhaite vivre seule. Elle a donc rejoint l'appartement tremplin de la maison, conçu pour préparer à un retour à la vie autonome : elle garde un pied dans la colocation, mais prend son petit déjeuner et deux repas par semaine à l'appartement. « Dans la colocation, il faut supporter le bon et le mauvais côté des gens, précise Amandine. Mais



Un atelier motricité fine à la Villa Sabrina.

Reproduction effectuée par l'I. D. S. avec l'autorisation du Centre Français d'exploitation du droit de Copie. Toute nouvelle reproduction est soumise à autorisation.

« Ici, la loi de 2002 a du sens,
le choix du résident
est respecté. »

c'est une bonne expérience, qui correspond à ce que j'attendais. » Pas d'angoisse à l'idée de vivre seule ? « Non, pas trop, car mes parents sont à l'écoute et en cas de problème, un petit coup de fil et ils seront vite là. » Le projet d'Amandine « est encore un peu prématuré mais nous avons construit tout un protocole pour lui permettre d'atteindre son objectif, tempère Clara Selva. La notion de temps, ici, est aléatoire. Mais Amandine est déterminée, a un fort caractère et vraiment envie de retrouver sa vie sociale. »

Dans cette maison, Clara Selva, quinze ans d'expérience dans le secteur médico-social, vit un « épanouissement professionnel ». « Ici, la loi de 2002 a du sens, le choix

du résident est respecté et la colocation permet un réel accompagnement dans le projet de vie. » Sa fonction de coordinatrice ? Ce n'est pas « comme celle d'un chef de service » : elle doit « mettre la main à la pâte » en cas d'absence d'un des salariés. « Il m'arrive de donner des douches, de faire une nuit, de m'occuper des repas. Je dois soutenir l'équipe », détaille-t-elle.

Une des particularités rencontrées par les personnes cérébro-lésées est la difficulté à aller vers les autres. « C'est à nous de travailler les interférences entre chacun, la dynamique de groupe. Tous les jours, nous proposons des ateliers – cognitif, esthétique, bien-être, relaxation. Nous mettons aussi l'accent sur leur identité sociale, pour qu'ils retrouvent celles qu'ils avaient avant l'accident », décrit Clara Selva. Chaque année, un grand vide-grenier est organisé sur le parking de la maison, ainsi que des actions de citoyenneté et de sensibilisation dans les collèges et les lycées. « L'idée est d'aller au-delà du handicap, de permettre aux personnes de retrouver une utilité sociale », termine-t-elle. Une maison du même type ouvre cette année en Charente-Maritime et d'autres ouvertures suivront dans les Hautes-Pyrénées et en Gironde.

L.N.

TÉMOIGNAGE

Jonathan Santagostini, moniteur-éducateur
et responsable d'une maison Simon de Cyrène à Angers

« Être acteur de sa vie »

« **M**a famille était famille d'accueil. Vivre sur mon lieu de travail m'intéressait, j'avais envie d'incarner totalement le rôle d'éducateur. On parle souvent de « distance professionnelle » mais il n'est pas question d'avoir une telle attitude en habitat inclusif. Je ne peux pas être 100 % éducateur au quotidien, car je vis avec eux. Et eux ne vivent pas avec un éducateur mais avec Jonathan. C'est un grand écart en permanence. J'ai un bureau et un appartement avec ma femme, qui n'a pas de rôle dans la maison. Il y a six résidents locataires et cinq membres de l'équipe d'accompagnement – une CESF, une aide-soignante, deux services civiques et moi. C'est quasiment du « un pour un », 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. À 34 ans, je suis le plus âgé.

J'ai pris le pli de ne pas proposer d'activités car je ne veux pas faire de l'occupationnel. Toutes les actions doivent être proposées par les résidents et l'équipe. Par exemple, tous les mercredis matin je vais faire du judo avec l'un d'eux, car c'est une activité partagée que nous souhaitons faire tous les deux. Nous prenons régulièrement des apéros dans le bar d'à côté car on aime bien ça. Tous les prétextes sont bons pour faire la fête. Aucun ne vit enfermé chez lui, tous sont venus habiter ici car ils ont besoin d'être entourés et ne souhaitent pas vivre seuls. Bien sûr, la porte de leur appartement est parfois fermée pendant la journée, quand ils ne veulent pas être dérangés. Les repas en commun sont

proposés : 95 % sont pris ensemble. Pour certains, il y a un vrai travail d'appropriation des lieux à faire. Il leur faut aussi devenir acteurs de leur vie. C'est une révolution car ils ont l'habitude que tout tourne autour d'eux, or ils doivent en sortir pour devenir eux-mêmes ressource pour les autres. Cet été par exemple, ils ont participé au plan canicule en tenant des permanences pour appeler les personnes âgées. Tout ne leur est pas dû, tout ne tombe pas du ciel et quand ils le comprennent cela change leur vie. Sinon, nous créons des personnes inadaptées. Le but ici : que les personnes reprennent leur place dans la société et apportent leur part. »

Propos recueillis par L. N.